

NOTE DE SYNTHÈSE
« Etude de prélocalisation des zones humides »
SAGE NAPPE DE BEAUCE ET SES MILIEUX ASSOCIÉS

I – Rappel du contexte et des objectifs de l'étude

1. Rappel du rôle des zones humides sur la ressource en eau

Grâce aux processus naturels se déroulant en leur sein, les zones humides assurent des fonctions de trois types :

- hydrologiques : les zones humides stockent et transfèrent l'eau qui les traverse. Elles participent donc fortement au soutien d'étiage, à la régulation des inondations ou des phénomènes d'érosion ;
- épurations : les processus biogéochimiques se déroulant lors du passage de l'eau dans les zones humides leur permettent d'assurer un rôle fondamental de filtre et de zone tampon pour la qualité de l'eau (rétention des matières en suspension, transformation et consommation des nutriments,...) ;
- écologiques : les zones humides sont des écosystèmes riches et complexes qui offrent des conditions de vie favorables à de nombreuses espèces. Elles assurent ainsi un rôle important en termes de support de biodiversité et de corridor écologique.

Les zones humides contribuent donc à la gestion équilibrée de la ressource en eau et à l'atteinte des objectifs de bon état de la directive cadre sur l'eau.

De ce fait, les politiques nationales et internationales dans le domaine de l'eau se mobilisent afin de stopper leur régression importante et d'assurer leur préservation.

2. Contexte réglementaire

☞ *L'article L211-1 du code de l'environnement*

Cet article souligne que la préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général. Il précise que les zones humides doivent être prises en compte dans les politiques d'aménagement des territoires ruraux et d'aide publique, notamment dans les SAGE (art L211-1-1 du CE).

☞ *Les dispositions 8E-1 et 80 des SDAGE Loire Bretagne et Seine Normandie*

Les SDAGE Seine Normandie (SN) et Loire Bretagne (LB) imposent la préservation et la reconquête des zones humides. Pour y parvenir, ils demandent notamment aux SAGE d'inventorier les zones humides sur leur territoire.

La disposition 8E-1 du SDAGE LB fixe la démarche à suivre pour les SAGE, traduite dans un guide d'application édité par l'agence de l'eau en janvier 2010.

Extrait disposition 8E-1 du SDAGE Loire Bretagne :

« Les SAGE identifient les enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides. Ils hiérarchisent ces enveloppes en fonction de l'importance de l'enjeu « zones humides » pour la conservation ou l'atteinte du bon état des masses d'eau et pour la biodiversité.

Les SAGE réalisent les inventaires précis de zones humides à l'intérieur de ces enveloppes. S'ils ne sont pas en mesure de toutes les traiter en une seule opération, ils procèdent par étapes successives en commençant par les enveloppes prioritaires. »

➔ **La disposition n°18 inscrite dans le projet de Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE**

Le développement important de l'agriculture, auquel s'ajoute des pressions liées à l'urbanisation, ont fortement contribué à la disparition et à la dégradation des zones humides sur le territoire du SAGE Nappe de Beauce.

Leur préservation est donc un des enjeux majeurs définis dans la stratégie du SAGE. Cependant, la définition d'orientations de gestion nécessite au préalable d'améliorer les connaissances sur ces milieux par le biais d'inventaires à l'échelle locale.

La disposition n°18 du projet de PAGD décrit la stratégie d'inventaires des zones humides sur le territoire du SAGE Nappe de Beauce. Celle-ci se déroule en trois étapes, suivant les principes fixés par la disposition 8E-1 du SDAGE Loire Bretagne :

Etape 1 : identification des enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides

Etape 2 : hiérarchisation des enveloppes afin de prioriser les inventaires de terrain

Etape 3 : réalisation d'inventaires précis, à l'échelle locale, en commençant par les enveloppes prioritaires

Dans ce cadre, une étude de prélocalisation des zones humides a été engagée sur le territoire du SAGE.

3. Objectifs de l'étude

L'étude engagée en 2010 par la Commission Locale de l'Eau porte sur la réalisation des deux premières étapes de la démarche d'inventaires.

Divisée en deux phases, elle a pour objectifs de :

- disposer d'une connaissance homogène des zones humides probables, sur l'ensemble du territoire du SAGE, en identifiant les enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides (phase 1)
- mettre en place une méthode de hiérarchisation de ces enveloppes afin de prioriser les inventaires terrain à réaliser par la suite (phase 2)

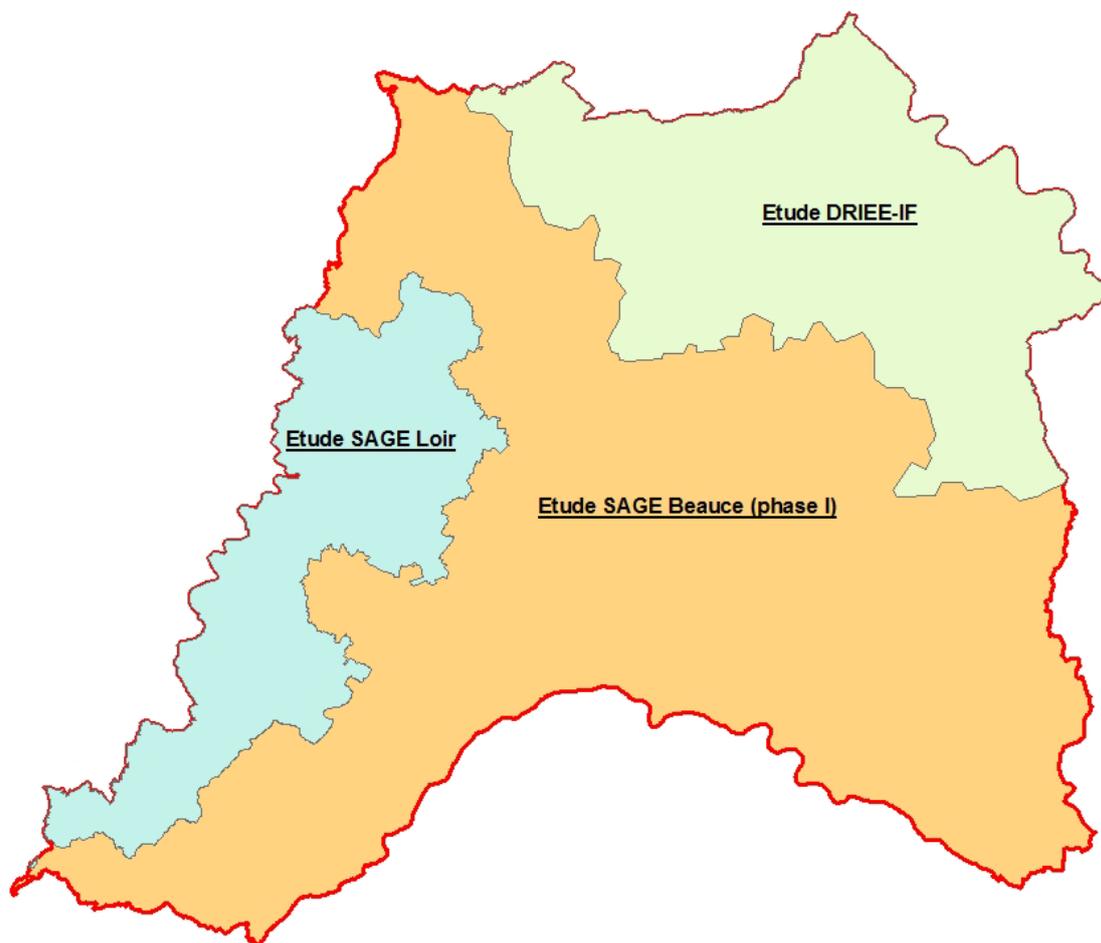
Cette étude est réalisée par le bureau TTI Production associé à Acer campestre.

II – Synthèse des résultats de l'étude de prélocalisation des zones humides sur le territoire du SAGE Nappe de Beauce

1. Phase 1 : identification des enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides

Au préalable, il faut noter que l'identification des zones humides probables est effectuée sur les parties du territoire où la connaissance est manquante. Ainsi, sont exclues de cette phase de l'étude :

- la partie commune avec le territoire du SAGE Loir où une étude similaire avec la même méthodologie a déjà été réalisée ;
- la partie couverte par la région Ile de France où une identification d'enveloppes d'alertes de présence de zones humides a été menée par la DRIEE-IF.



L'identification des enveloppes de forte probabilité de présence se déroule en trois étapes :

Etape 1 : Collecte, synthèse et analyse des données existantes

Il s'agit de recueillir les données existantes susceptibles d'apporter des informations vis-à-vis des zones humides et d'analyser leur pertinence.

Parmi les données récoltées, on trouve :

- des données numériques : SCAN 25, BD Topo, BD Carthage, BD Ortho, cartes pédologiques et géologiques ;
- des données issues d'inventaires existants réalisés par les acteurs locaux : inventaires de mares par le Conservatoire du patrimoine naturel de la région centre (CPNRC), inventaire des plans d'eau par la DDT du Loiret, identification des zones à dominante humide de l'AESN, inventaires Natura 2000 et ZNIEFF, carte historique des étangs de Cassini.

La disponibilité de ces données est hétérogène sur le territoire. Après avoir été compilées sous SIG (système d'information géographique), elles ont fait l'objet d'une analyse afin d'extraire les informations les plus pertinentes concernant les critères relatifs aux zones humides. Cela a permis de distinguer :

- celles qui seront utilisées directement pour identifier les zones de forte probabilité de présence de zones humides à partir de traitements vectoriels (cartographiques) : BD Ortho, BD Topo, BD Carthage, MNT, images satellites, données du CPNRC, cartes de Cassini, enveloppes d'alertes de la DRIEE-IDF, enveloppes de forte probabilité du SAGE Loir ;
- celles qui seront utilisées comme référence, c'est-à-dire dont les informations serviront de support pour confirmer ou appuyer l'identification des zones de forte probabilité de présence de zones humides : SCAN 25, cartes géologiques et pédologiques, inventaires Natura 2000, ZNIEFF, espaces naturels sensibles des départements, données de la DDT 45, données du conseil régional Centre, zones à dominantes humides de l'AESN.

Etape 2 : Prélocalisation des enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides

Il s'agit de localiser la présence probable de zones humides sur le territoire en s'appuyant sur :

- une analyse spatiale liée à la topographie (Modèle Numérique de Terrain...) ;
- la photo-interprétation d'images aériennes : orthophotoplans (BD Ortho de l'IGN) et images satellites.

Un calage terrain de la méthode est réalisé sur des zones tests.

➤ Identification des zones de forte probabilité de présence de zones humides à l'aide de calculs mathématiques et vectoriels

- Analyse topographique à l'aide de l'indice de Berven Kirkby (IBK)

L'IBK est un indice topographique permettant de localiser des zones préférentielles d'accumulation d'eau en prenant en compte la pente et la surface drainée. Il se calcule à l'aide d'un modèle numérique de terrain qui intègre les différences d'altitude et les pentes.

Formule : $IBK = \ln(a/\tan(b))$

avec a = surface amont drainée au point considéré (m²) et b = pente en pourcentage

L'utilisation de cet indice est moins efficace dans les zones avec un faible relief. En revanche, il permet une bonne identification des zones humides de fond de vallée.

Il est nécessaire d'instaurer des seuils de valeurs afin de distinguer la potentialité de contenir des zones humides. Trois niveaux de probabilités de présence ont été attribués : forte (3), moyenne (2) et faible (1).

- Traitement spatial sur le réseau hydrographique

La proximité au réseau hydrographique apparaît comme un facteur déterminant dans la présence potentielle de zones humides. Sur plusieurs secteurs ayant menés des travaux de prélocalisation, on indique qu'en moyenne 75 % des zones humides inventoriées se situent à moins de 200 m d'un cours d'eau décrit par la BD Carthage (*source : guide AELB - 2010*).

Une couche cartographique représentant le « réseau hydrographique » a été générée à partir de traitements et de mises à jour de la BD Topo de l'IGN et de la BD Carthage. Elle correspond aux cours d'eau et aux plans d'eau. Les plans d'eau ont été triés afin d'éliminer les bassins artificiels et non végétalisés.

Une fois ce travail réalisé une zone tampon ou « buffer » est appliquée autour du réseau hydrographique en tenant compte de la pente.

Pente	Distance / cours d'eau (taille du « buffer »)	Distance / plans d'eau (taille du « buffer »)
0 à 1°	250 m	150 m
2 à 4°	150 m	Rien
5 à 6°	75 m	Rien
> 6°	Rien	Rien

La pertinence des zones tampons est vérifiée avec les informations issues des données existantes et le calage de la méthode sur le terrain. Une grande majorité des zones humides des inventaires existants se situe dans la zone tampon de 250 mètres à proximité du cours d'eau.

- Croisement des informations issues du calcul de l'IBK et des traitements spatiaux sur le réseau hydrographique

Un croisement des éléments issus du calcul de l'IBK avec la couche « Buffer eau » est réalisé afin d'obtenir une couche finale de probabilité de présence basée sur des calculs théoriques.

IBK (3 niveaux de probabilité)	BUFFER Eau (information binaire)	Indice final de probabilité
1 - Faible	Non	0 (probabilité quasi nulle)
1 - Faible	Oui	1 (probabilité faible)
2 - Moyenne	Non	1 (probabilité faible)
2 - Moyenne	Oui	2 (probabilité moyenne)
3 - Forte	Non	2 (probabilité moyenne)
3 - Forte	Oui	3 (probabilité forte)

➤ Photo-interprétation des images aériennes (BD ORTHO de l'IGN + images satellites)

Il s'agit de prélocaliser les enveloppes de zones humides à l'aide de la BD Ortho et des images satellites et en associant les autres sources d'informations brutes ou traitées issues des étapes précédentes (BD Topo, SCAN 25, cartes pédologiques,...).

L'identification des zones humides probables s'est appuyée sur plusieurs critères : la teinte/couleur sur les images visibles, la forme/texture et la répartition (présence de cours d'eau ou de ripisylve à proximité). Un croisement avec des données exogènes (cartes pédologiques, SCAN 25, inventaires acteurs locaux,...) a été réalisé en parallèle pour conforter ou préciser la délimitation des enveloppes.

Un code typologique est attribué à chaque type de zones humides rencontrées. Un pourcentage des types de zones humides par occurrence est calculé. Il s'agit du rapport entre le nombre total de zones humides et le nombre de zones humides correspondant à la typologie. A titre d'exemple, 25% des zones humides probables correspondent à des zones humides de bordure de cours d'eau et 21% à des zones humides de bordure de plans d'eau.

Typologie des zones humides identifiées dans le cadre de l'étude :

CODE	LB_TYPOLOGIE	COMMENTAIRES
1	Boisement organisé	Regroupe les boisements organisés et les boisements organisés en milieu forestier.
2	Champ humide	Rassemble les champs présentant d'importantes traces d'humidité et les prairies humides.
3	Peupliers	Correspond aux peupleraies
4	Ripisylve	Regroupe les ripisylves de cours d'eau et de drainage.
5	Zone humide ponctuelle	Comprend les traces d'humidité, les zones humides ponctuelles, les traces d'écoulement et les clairières humides.
6	Zone humide de bordure de cours d'eau	Regroupe les zones humides de vallées alluviales et les zones humides bordant les cours d'eau
7	Zone humide artificialisée	Rassemble les zones humides anthropisées, les zones humides de bord de drainage et les zones humides de carrières/gravières
8	Zone humide de bordure de plan d'eau	Correspond aux zones humides situées sur la périphérie des plans d'eau. Elles sont souvent associées à des plans d'eau isolés du réseau hydrographique.
9	Zone de marais	Comprend les zones humides situées le plus souvent sur l'axe des cours d'eau ou encadrés par ces cours d'eau et montrant la présence d'eau supposée permanente sous la végétation. La végétation est caractérisée par des espèces herbacées hautes et relativement dense.

Un indice de confiance allant de 1 à 5 est attribué à chaque zone humide identifiée. 50 % des zones humides probables interprétées sont classées en zones douteuses.

1 : Très fiable, très peu de doute possible : croisements de données entre la BD Ortho, les différents traitements sur les images satellitaires et d'autres types de données ;

2 : Assez fiable, peu de doute possible : zones dont l'emprise, la localisation ou la terminologie ne sont pas certaines ;

3 : Moyennement fiable, douteux ;

4 : Zones humides « logiques » : zones qui devraient être humides au regard de la situation topographique et géographique mais non visibles à la photo-interprétation ;

5 : Peu fiable, très douteux.

La terminologie utilisée pour la typologie ainsi que les indices de confiance sont les mêmes que pour l'étude réalisée sur le SAGE du Loir afin de permettre une homogénéisation des informations.

➤ Résultats de la campagne de terrain

Le calage de la méthode d'interprétation ayant déjà été bien expérimenté sur le Loir et l'Île de France, la campagne de terrain s'est orientée principalement sur les zones les plus douteuses où la méthode utilisée est la moins fiable. Il s'agit notamment des zones boisées.

Les zones retenues correspondent à trois secteurs : la forêt d'Orléans, le secteur de Pithiviers, la vallée de la Rimarde. Au total sur les 21 zones expertisées, 10 présentaient des zones humides.

Etape 3 : Croisement des informations et restitution cartographique finale

Une cartographie finale, au 1 / 25 000^e, localise les enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides sur le périmètre du SAGE.

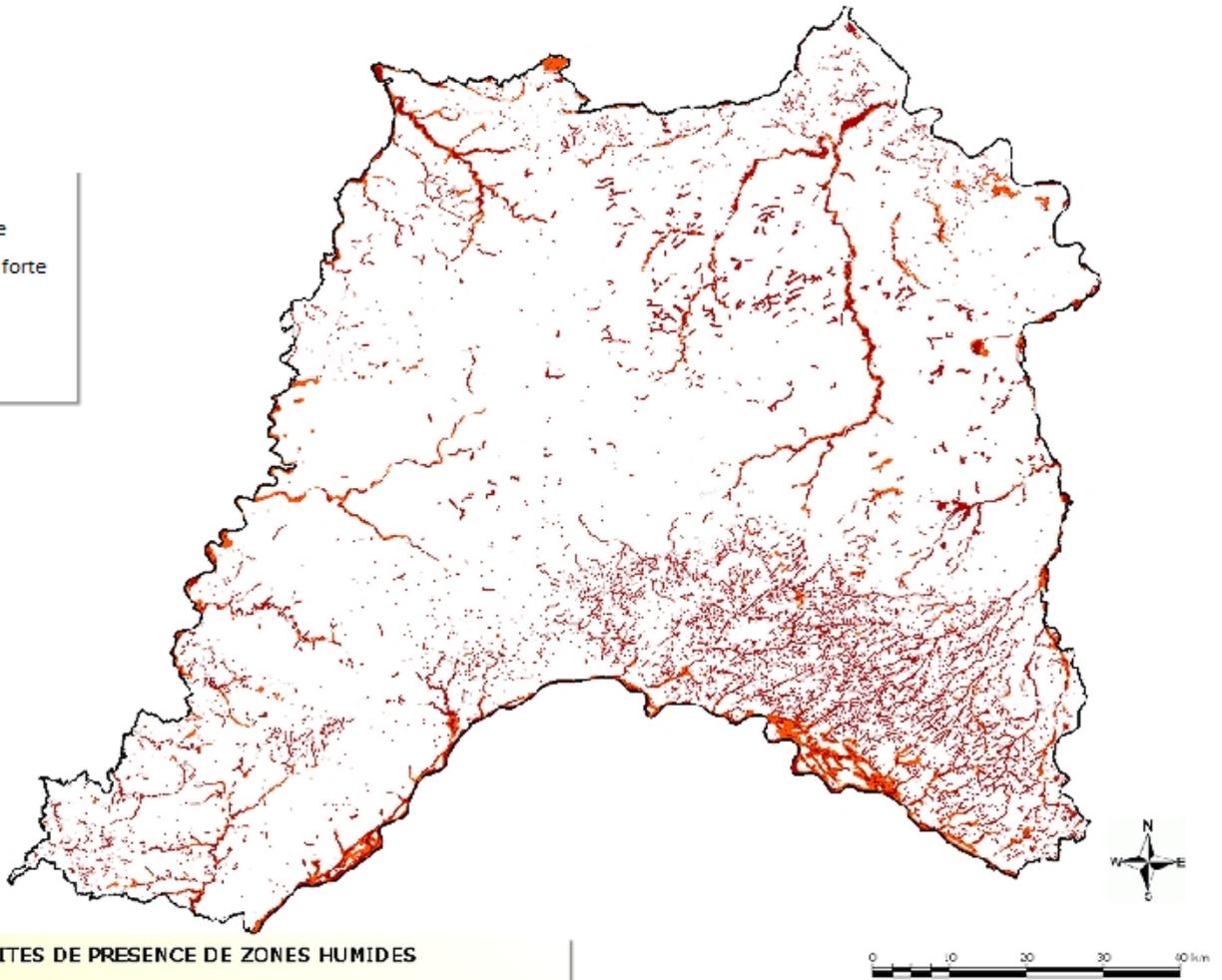
Les données issues de l'analyse topographique (buffer eau + IBK), de la photo-interprétation (images satellites + BD Ortho) et des inventaires exogènes (étude Loir, enveloppes d'alerte de la DRIEE-Île de France, carte des étangs de Cassini, données du CPNRC) sont fusionnées afin d'obtenir les enveloppes de forte probabilité de présence sur l'ensemble du territoire du SAGE.

Les données issues du SAGE Loir reposant exactement sur la même méthodologie l'assemblage des zones n'a pas posé de difficulté. En revanche, la méthodologie utilisée dans l'étude de la DRIEE-IDF étant différente, un travail d'harmonisation et d'ajustement des données a été nécessaire afin d'obtenir une couche d'information compatible avec le travail effectué sur le SAGE Nappe de Beauce et sur la partie SAGE Loir.

Légende :

Probabilité forte

Probabilité très forte



CARTE DES PROBABILITES DE PRESENCE DE ZONES HUMIDES

Probabilité	Diagnostic
Très forte - Observation	Photo-interprétation des images aériennes + inventaires existants (données du CPNRC)
Forte - Analyse historique	Carte de Cassini
Forte - Calcul théorique	Combinaison IBK & Buffer

2. Phase 2 : hiérarchisation des enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides

La deuxième phase de l'étude a pour objectif de hiérarchiser les enveloppes de forte probabilité de présence afin de prioriser les inventaires précis de terrain qui devront être menés par la suite à l'échelle locale.

Comme indiqué dans le guide d'application de la disposition 8E-1 du SDAGE Loire Bretagne, cette priorisation doit se baser sur la contribution des zones humides au maintien ou à l'atteinte du bon ou très bon état des masses d'eau ou des objectifs du Grenelle de l'environnement et sur la contribution des zones humides à la préservation de la biodiversité.

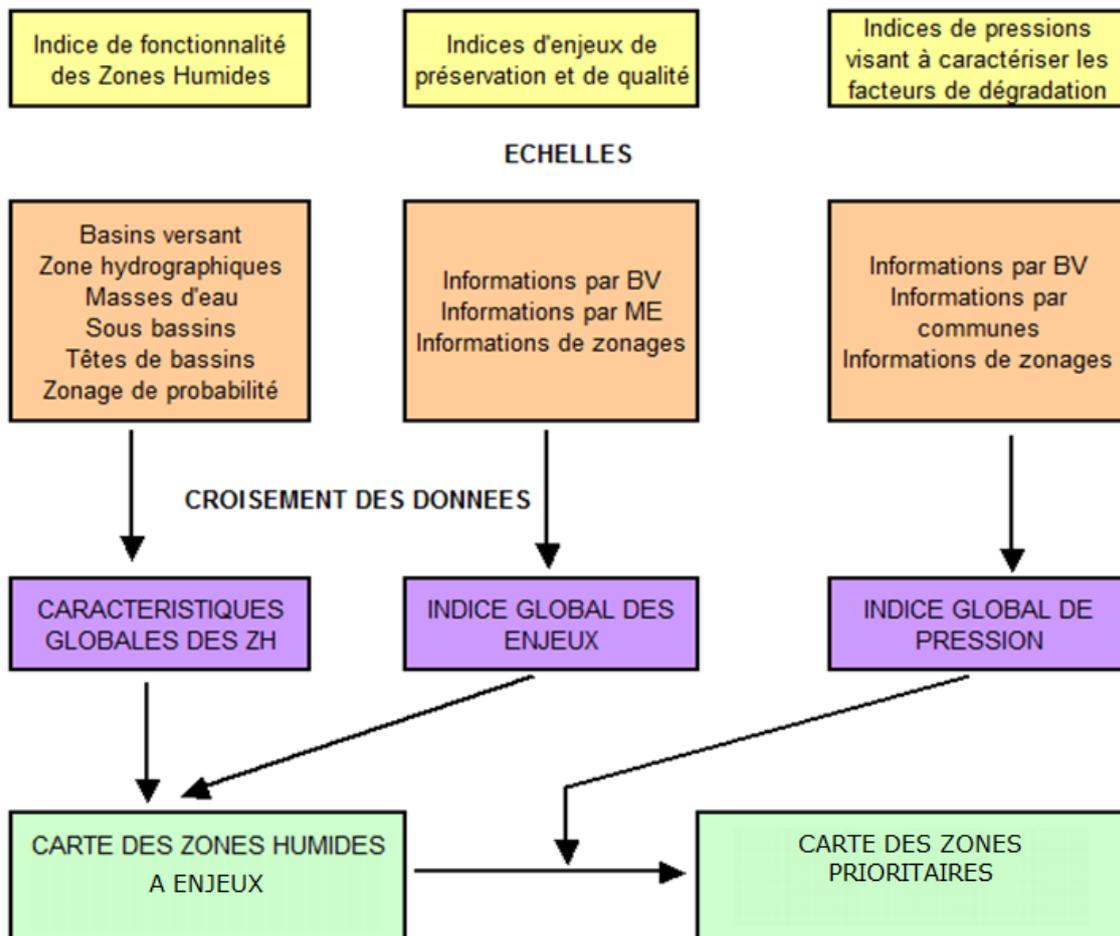
a) Méthodologie

La méthode utilisée repose sur une analyse et un croisement de trois types de critères traduisant :

- les enjeux des SDAGE et du SAGE en matière de préservation de la ressource en eau,
- les fonctionnalités potentielles des zones humides,
- les pressions pouvant s'y exercer.

L'ensemble de ces informations permettra d'identifier les zones à traiter en priorité.

Chaque critère est associé à une couche d'information cartographique à laquelle on attribue un coefficient de pondération en fonction de son importance vis-vis de l'enjeu « zone humide ».

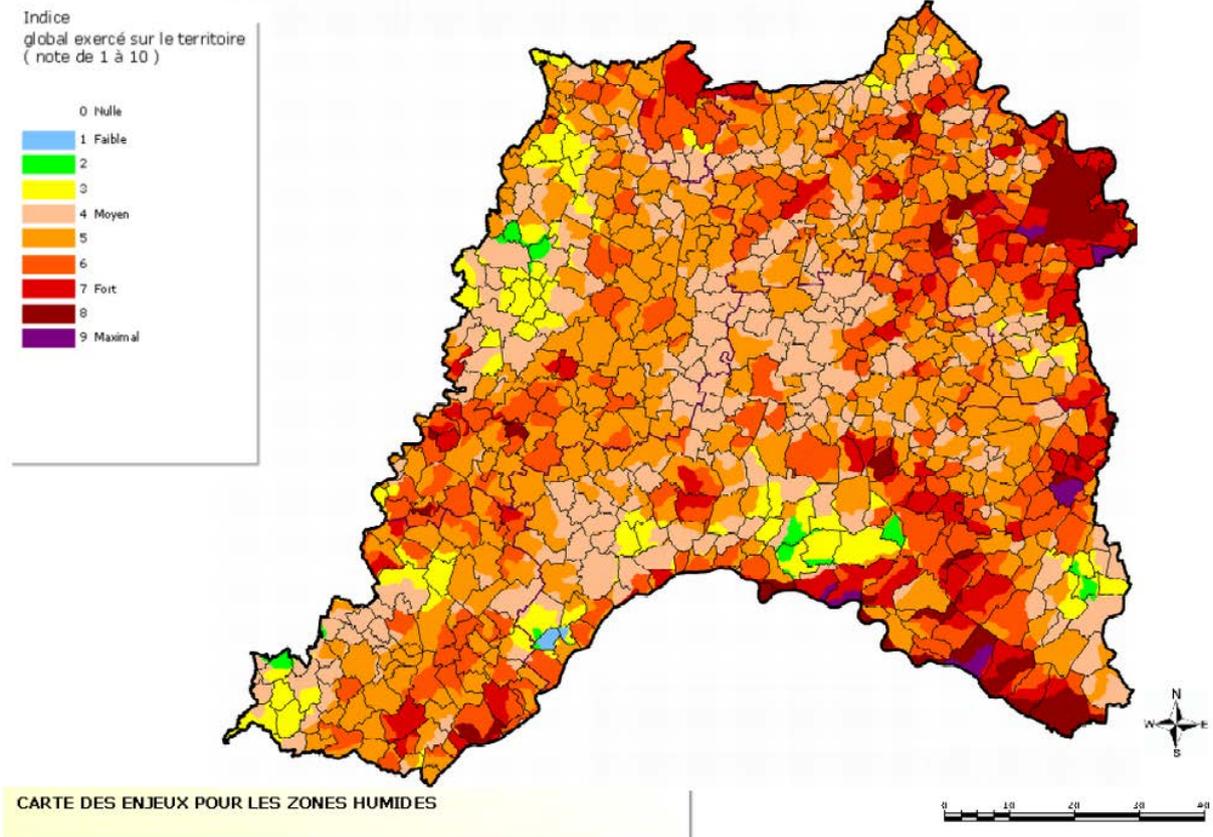


b) Résultats

Les enjeux

Les enjeux sont définis en fonction des objectifs visés par le SAGE en matière d'amélioration de la qualité de l'eau, de l'alimentation en eau potable, de la gestion quantitative, de la biodiversité ou des inondations.

ENJEU	TYPE	CALCUL	SUR	POND	TOTAL
ZRE sur ME superficielles	Indice	Indice	Masse d'eau superficielle	X 1	4.50
Objectif biologique 2015 sur ME superficielles	Indice	Indice	Masse d'eau superficielle	X 1.25	
Objectif chimique 2015 sur ME superficielles	Indice	Indice	Masse d'eau superficielle	X 1.25	
Zones vulnérables de la directive Nitrates	Indice	Code	Communes	X 1	
Objectifs qualitatifs zones à "bon état 2015" sur ME souterraines	% surface	Surface ME souterraines vulnérables	Surface entité élémentaire	X 1	2.00
Objectifs quantitatifs zones à "bon état 2015" sur ME souterraines	% surface	Surface ME souterraines vulnérables	Surface entité élémentaire	X 1	
Réserves RNR et RNN	% surface	Surface RNR et RNN	Surface entité élémentaire	X 0.5	3.50
Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotopes	% surface	Surface APPB	Surface entité élémentaire	X 0.5	
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique I	% surface	Surface ZNIEFF I	Surface entité élémentaire	X 0.75	
Sites ZPS	% surface	Surface ZSC	Surface entité élémentaire	X 0.75	
Sites SIC	% surface	Surface SIC	Surface entité élémentaire	X 0.75	
Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique II	% surface	Surface ZNIEFF II	Surface entité élémentaire	X 0.25	
Surfaces inondables	% surface	Surfaces inondables	Surface entité élémentaire	X 1.5	1.50
Tête bassin	% surface	Surface de tête bassin	Surface entité élémentaire	X 1	3.50
Périmètres de protection rapprochés	% surface	Surface PPR	Surface entité élémentaire	X 1	
Périmètres de protection éloignés	% surface	Surface PPE	Surface entité élémentaire	X 1	
Nombre de captages importants SDAGE et Grenelle	Indice	Nombre	Surface entité élémentaire	X 0.5	
					15.00



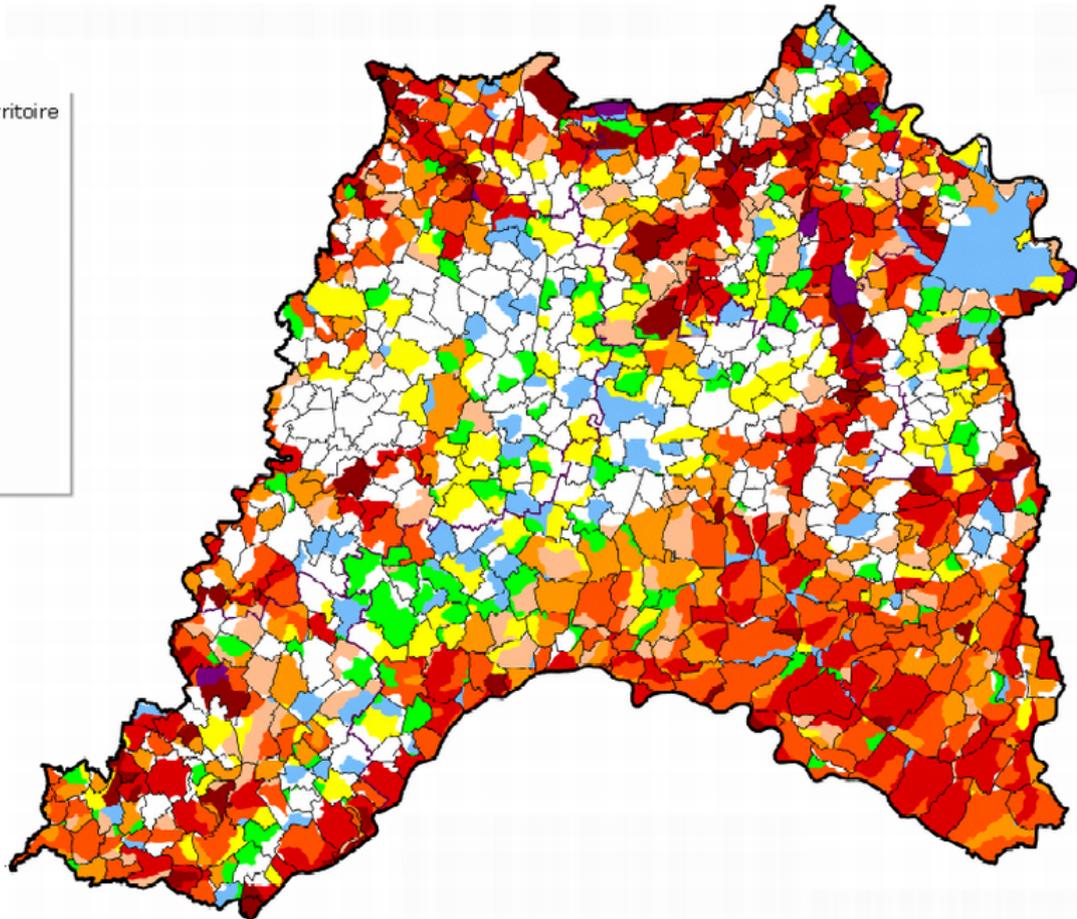
Les fonctionnalités

Les critères d'évaluation de la fonctionnalité des zones humides sont des critères physiques. Ils correspondent aux caractéristiques des zones humides ou à celles des territoires où elles se situent.

FONCTION	TYPE	UNITE		POND	TOTAL
Nombre de plan d'eau	Nombre	Nbr de PE dans entité		X 0.75	5.500
Densité de zones humides	Nombre / Km ²	Surface de ZH dans entité	Surface de toutes les ZH	X 1.5	
Surface des zones humides	% surface	Surface de ZH dans entité	Surface entité élémentaire	X 1.75	
Nombres de zones humides	Nombre	Nbr de ZH dans entité		X 1.5	
Zone humides dans les têtes de bassin					
Zone humides dans les têtes de bassin	%	Nbr de ZH dans tete BV de l'entité	Nbr total ZH dans entité élémentaire	X 1	7.750
Part de zones humides connectées au RH	%	Nbr de ZH connectées au RH	Nbr total ZH dans entité élémentaire	X 1	
Part de zones humides interceptant le RH	%	Nbr de ZH interceptant RH	Nbr total ZH dans entité élémentaire	X 1.75	
Surfaces d'interconnexion des zones humides	% surface	Surface d'inter connexion	Surface entité élémentaire	X 1	
Degré d'interconnexion des zones humides	Indice	indice	Surface entité élémentaire	X 2	
Surfaces de probabilité moyenne de présence de zones humides	% surface	Surface proba dans entité	Surface entité élémentaire	X 0.4	
Surfaces de probabilité forte de présence de zones humides	% surface	Surface proba dans entité	Surface entité élémentaire	X 0.6	
Surface forestière					
Surface forestière	% surface	Surface forestiere	Surface entité élémentaire	X 1	1.750
Surfaces anthropisées	% surface	Surface anthropisée	Surface entité élémentaire	X 0.75	
					15.0

Etude de prélocalisation des zones humides - SAGE Nappe de Beauce

Indice
global exercé sur le territoire
(note de 1 à 10)



CARTE DES FONCTIONNALITES DES ZONES HUMIDES



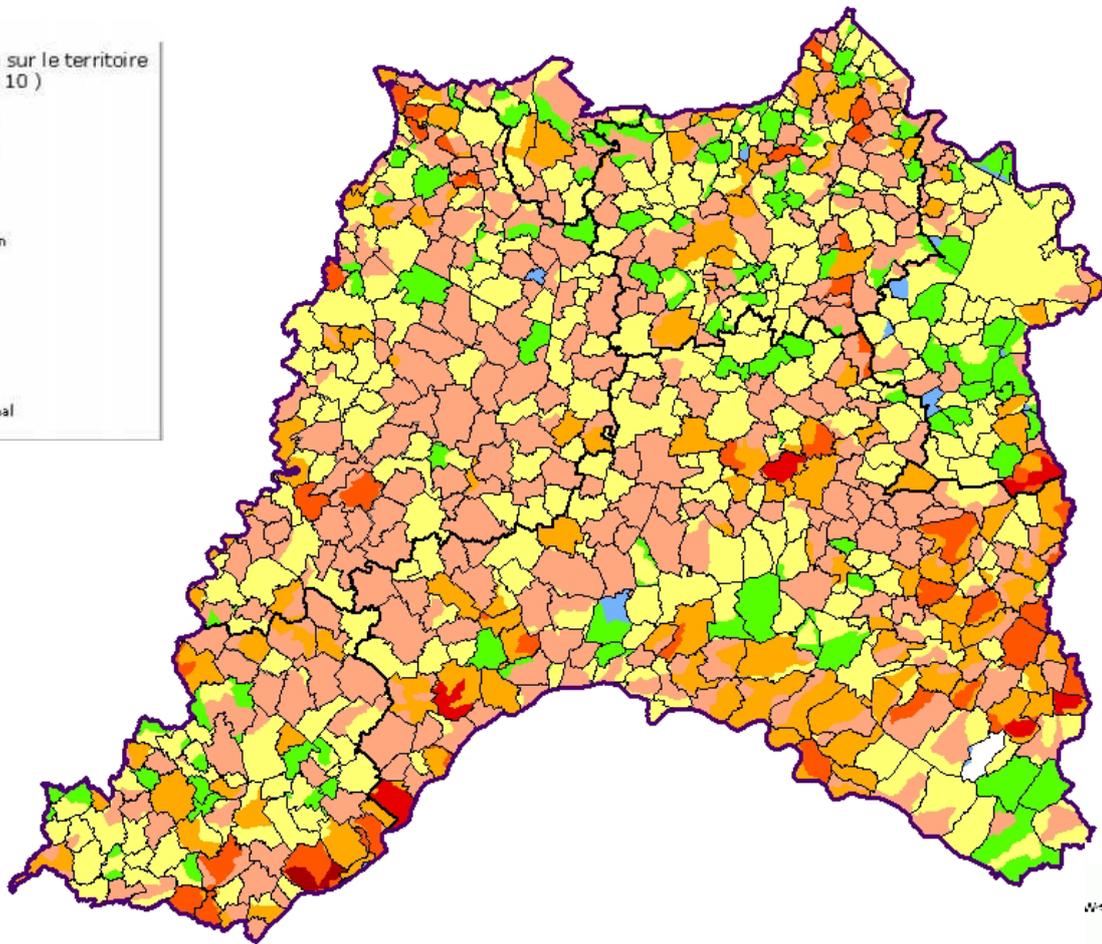
Les pressions

Les pressions exercées sur les zones humides sont essentiellement urbaines et agricoles de par notamment leur consommation d'espace.

PRESSION	TYPE			POND	TOTAL
Prélèvements superficiels	Nombre	Prélèvements	Commune	X 1.25	5.750
Prélèvements souterrains	Nombre	Prélèvements	Commune	X 1.25	
Surface drainée en 2010	% surface	drainée en 2010	SAU de la commune	X 1	
Evolution de la SAU de 2000 à 2010	%	SAU 2010 /SAU 2000	Commune	X 1.25	
Surface utile agricole en 2010	% surface	SAU	Surface commune	X 1	
9.250					
Surfaces anthropisées	% surface	Surface anthropisée	Surface entité élémentaire	X 1	9.250
Densité de population	Densité	Nb habitant	Surface commune	X 1.5	
Evolution de la population entre 1999 et 2008	%	Pop 2008 / pop 1999	Commune	X 1	
Sites industriels	% surface	Surface des sites	Surface entité élémentaire	X 1.25	
Réseaux recoupants les ZH	% linéaire	Longueur du linéaire dans le ZH	Surface entité élémentaire	X 1.5	
Boisements organisés	% surface	Surface des boisements	Surface entité élémentaire	X 0.25	
Exploitation des ZH (peupleraies)	% surface	Surface des peupleraies	Surface entité élémentaire	X 1.75	
Sites d'extraction de matériaux	% surface	Surface des sites	Surface entité élémentaire	X 1	

Etude de prélocalisation des zones humides - SAGE Nappe de Beauce

Indice
global exercé sur le territoire
(note de 1 à 10)



CARTE DES PRESSIONS SUR LES ZONES HUMIDES



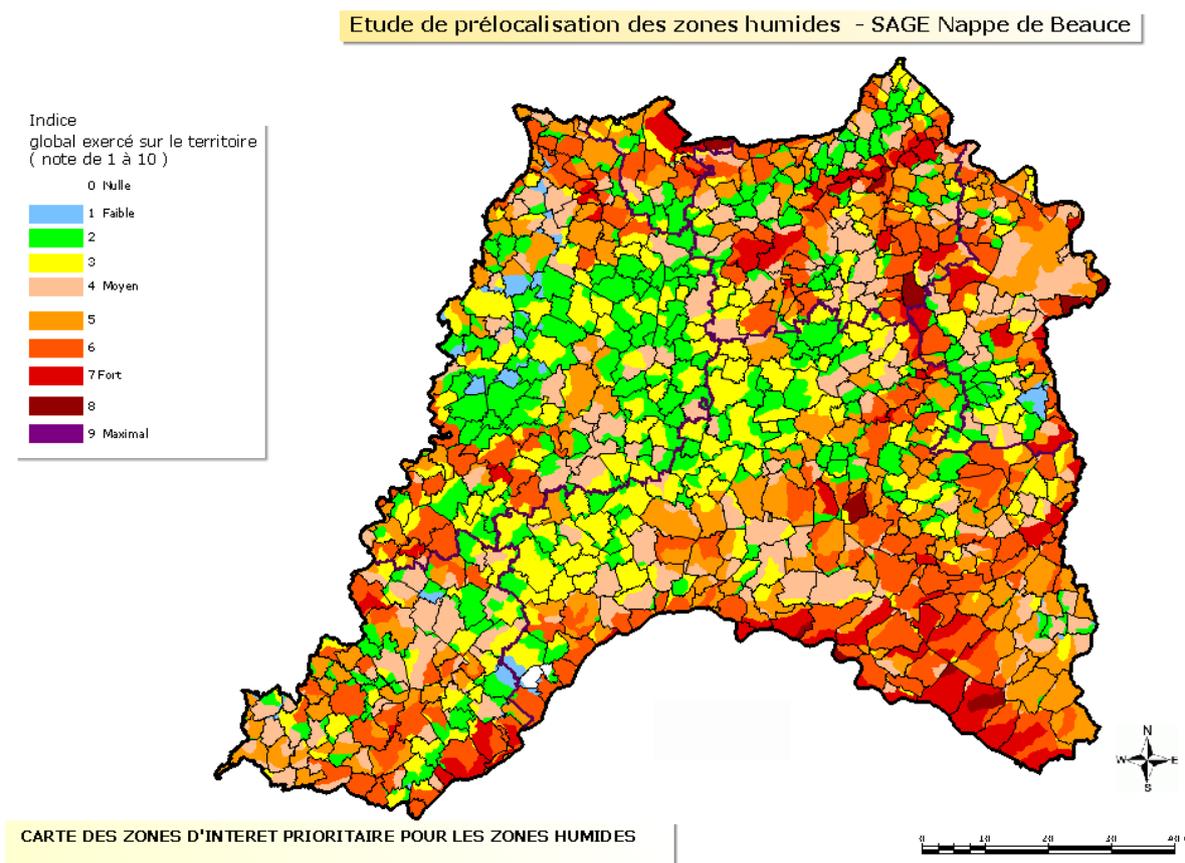
Hiérarchisation des enveloppes de zones humides probables

Détermination d'une échelle de travail

Afin de permettre l'intégration et l'analyse des couches d'informations cartographiques à l'échelle la plus appropriée, le territoire a été redécoupé en différentes unités spatiales. Ainsi, les données traduisant la fonctionnalité des zones humides sont reportées à l'échelle de sous bassins versants tandis que les données relatives aux enjeux et aux pressions sont reportées à l'échelle communale. Les limites fonctionnelles et administratives sont ensuite fusionnées ce qui génère un découpage du territoire en un nombre important de polygones. La restitution des résultats pourra ainsi être réalisée à l'échelle de chaque unité spatiale (sous bassins versants, communes...) ce qui permettra de faciliter la communication.

Identification des zones humides prioritaires

La détermination des enveloppes prioritaires se base dans un premier temps sur un croisement entre les enjeux et les fonctionnalités permettant d'identifier les zones d'importance à protéger en priorité. Celle-ci est réalisée par une simple addition des deux critères.



Un seuil permettant de définir l'emprise des zones prioritaires devra être déterminé en fonction notamment de l'ambition que la CLE se sera fixée et des moyens à disposition. Le seuil pourra également être réajusté selon les retours des inventaires terrains.

La carte ci-dessous présente le résultat pour un seuil de 6.

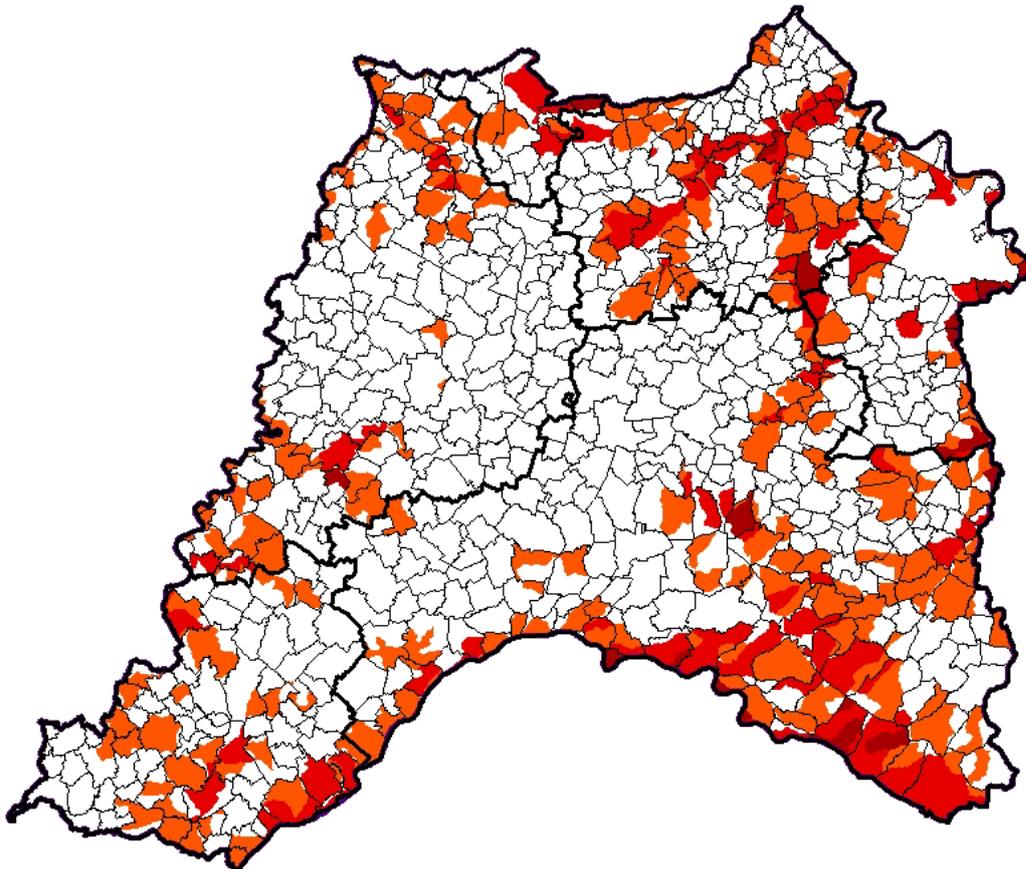
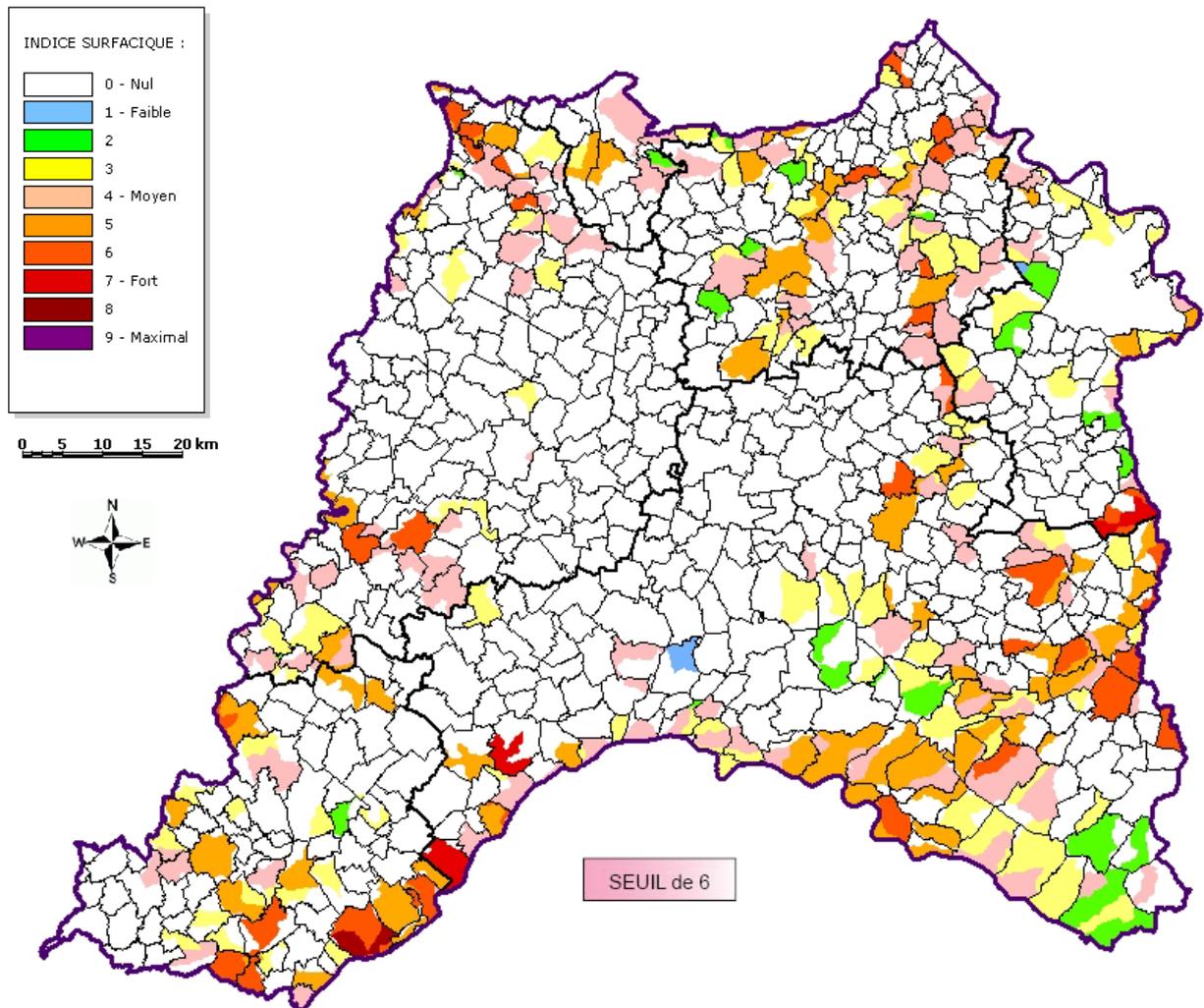


Illustration de la couverture des polygones avec une valeur des enjeux combinés aux fonctionnalités supérieures au seuil de 6

Hierarchisation des zones humides prioritaires

Les priorités d'intervention, en vue de la réalisation des inventaires terrains, sont déterminées par l'application de la note moyenne de pression aux zones préalablement sélectionnées (couche croisement enjeux/fonctionnalités).

La carte ci-dessous présente, à titre d'exemple, le résultat pour un seuil de 6.



Carte illustrant la hiérarchisation des priorités d'intervention pour les inventaires terrains issue du croisement des zones humides prioritaires (enjeux + fonctionnalité) avec les pressions exercées sur les zones humides pour un seuil de 6

III – Quelles suites à cette étude ?

La réalisation d'inventaires précis des zones humides

L'étude de prélocalisation des zones humides a permis de réaliser les deux premières étapes de la démarche d'inventaires, telle que décrite dans la disposition n°18 du projet de PAGD : l'identification des enveloppes de forte probabilité de présence de zones humides et la hiérarchisation de ces enveloppes afin de prioriser les inventaires de terrain.

Il s'agit maintenant d'effectuer la dernière étape de la démarche qui consiste en la réalisation d'inventaires plus précis de terrain qui permettront d'identifier la présence effective de zones humides.

Ces inventaires devront localiser et caractériser (rôle sur la ressource en eau, intérêt patrimonial, état de dégradation, menaces...) les zones humides existantes afin d'aboutir à des propositions de mesures de gestion et de protection sur tous ou sur quelques sites jugés prioritaires.

La réalisation d'une cartographie sur un territoire communal est l'échelle la plus pertinente pour faciliter la prise en compte dans les documents d'urbanisme et organiser la concertation avec les propriétaires et l'ensemble des acteurs associés aux zones humides. Toutefois, afin de garder une cohérence de bassin versant, il est préférable que les syndicats de rivière portent ou coordonnent les inventaires. De même, la Commission Locale de l'Eau devra également définir un cadre homogène à ces inventaires pour garantir une harmonisation des données à l'échelle du SAGE.

Mise en place d'un groupe de travail

Afin de réfléchir à l'organisation et aux modalités de réalisation des inventaires précis de zones humides sur le territoire du SAGE Nappe de Beauce, il est proposé de réunir un groupe de travail composé d'un nombre restreint d'experts de la problématique « zones humides » (Agences de l'eau, ONEMA, Conservatoires,...).

Missions proposées

- Appuyer la CLE dans le choix du seuil à retenir pour cibler les limites d'investigation sur le terrain lors de la première période d'inventaires (6 années de mise en œuvre du SAGE)
- Définir une méthode homogène d'inventaires des zones humides à l'échelle du SAGE -
Elaboration d'un cahier des charges type
- Réfléchir aux modalités d'organisation de ces inventaires à l'échelle locale : portage ?
Financements ?
- ...

A noter que les travaux du groupe de travail seront présentés et soumis au Bureau et à la CLE pour validation.

Glossaire

BD Carthage[®] : référentiel du réseau hydrographique au 1/50000

BD Ortho[®] : photographies aériennes en couleur dont les déformations sont rectifiées. Elles sont géo référencées et peuvent être utilisées comme des cartes.

BD Topo[®] : base de données géo référencées qui contient des informations relatives aux éléments de paysages et d'aménagement du territoire. Elle fournit ainsi des couches relatives au réseau hydrographique, la végétation, le bâti, les réseaux routiers et ferrées ou encore l'altimétrie...

SCAN 25[®] : cartes IGN au 1:25000 numérisées et géo-référencées